



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le :
1/4/05

**Séance du 25 mars 2005
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :
Le Directeur Général,
Jean-Paul VOGEL

PRESENCE

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 25 mars 2005 à 18 h 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

Commission n°7 : voirie et stationnement

↳ R7.1 : Motion relative au Contrat de Plan Etat-Région

A la majorité, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la motion relative au Contrat de Plan Etat-Région.

Commission n°1 : finances et personnel

Finances :

↳ R 1.1.1 : Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement 2005-2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement 2005-2008.

↳ R 1.1.2 : Révision des autorisations de programmes et crédits de paiements

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision des autorisations de programmes et crédits de paiements.

↳ R 1.1.3 : Taux de taxe professionnelle 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'augmentation du taux de TP en 2005 à 15,30%
- le produit de taxe professionnelle alors généré hors allocations compensatrices soit 38 885 103 €
- le produit de taxe professionnelle, allocations compensatrices comprises, soit 40 197 072 €

↳ R 1.1.4 : Budget primitif 2005-03-24

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le Budget Primitif 2005, le Budget Principal et le Budget Annexe.

↳ R 1.1.5 : Dotations de solidarité Communautaire au titre de 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la prorogation des modalités de calcul de la Dotation de Solidarité Communautaire en 2005
- la validation du règlement d'attribution de la DSC
- le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire à verser en 2005 soit un montant total de 2 441 142 €

↳ R 1.1.6 : Etat des subventions de fonctionnement versées à des personnes privées ou associations au titre de 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'octroi des subventions, tant de fonctionnement que d'investissement, présentées ci-dessus
- autorise M. le Président à signer les conventions nécessaires, lorsque que cette subvention dépasse 23 000 €.

↳ R 1.1.7 : Etat des créances irrécouvrables – Admission en non valeur

A l'unanimité, le Conseil de Communauté admet cette créance en non valeur à 57,93 €.

↳ R 1.1.8 : Avance de trésorerie au PLIE : convention 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les termes de la convention.

↳ R 1.1.9 : Mise à jour du suivi des garanties d'emprunt

Le Conseil de Communauté prend connaissance du suivi des garanties d'emprunt accordées par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon jusqu'au 21 février 2005

↳ R 1.1.10 : Renouvellement du contrat de ligne de trésorerie

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur cette proposition de cahier des charges
- autorise M. le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces concourant à la mise en place de cette nouvelle ligne de trésorerie.

↳ R 1.1.11 : Location des locaux CECAS à la City

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le contrat de location à intervenir avec effet au 1^{er} mars 2005.

↳ R 1.1.12 : Location des locaux VIDOR à la City

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le contrat de location à intervenir.

Personnel:

↳ R 1.2.1 : Transformations de cadre d'emplois ou de grade

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces transformations de cadre d'emplois ou de grade.

↳ R 1.2.2 : Tableaux des emplois permanents

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les tableaux des emplois permanents.

↳ R 1.2.3 : Accueil des gens du voyage – Transfert du personnel affecté à l'aire de la Malcombe

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les modalités du transfert du personnel de l'aire d'accueil de l'aire de la Malcombe à compter du 1^{er} avril 2005
- la création des postes nécessaires à l'accueil des six agents transférés
 - un poste de catégorie B (filière sociale) d'assistant socio-éducatif principal
 - 5 postes de catégorie C (agents d'entretien)
- l'autorisation à donner à M. le Président à signer tous documents relatifs à la mise en oeuvre de ce transfert

↳ R 1.2.4 : Régime indemnitaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire. Ce nouveau régime sera versé mensuellement.

Commission n°2 : économie

↳ R 2.1 : Soutien à la filière Microtechnique : Centre de Transfert en Micro et Nanotechnologies – Demande de Financement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation financière de la CAGB au programme de travail du nouveau CTMN pour un montant global de 73 436 €.

Commission n°3 : habitat

↳ R 3.1 : Demandes de subvention pour la création de logements sociaux

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'attribution par le Bureau de ces subventions à la création de logements sociaux d'un montant total de 103 957,11 €.

Commission n°4 : transports et déplacements

↳ R 4.1 : Projet d'avenant à la convention relative à la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements - INSEE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer un avenant à la convention CAGB – INSEE relative à la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements.

Commission n°5 : aménagement de l'espace

↳ R 5.1 : Fonds centres de villages : pré-programmation 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette pré-programmation 2005.

↳ R 5.2 : Programme de travail audab 2005 / Contribution C.A.G.B.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les principes de la sollicitation CAGB pour le programme 2005 de l'agence d'urbanisme
- la subvention envisagée pour 2005 dont le montant serait de 350 000 €

Commission n°7 : voirie et stationnements

↳ R 7.1 : Motion relative au Contrat de Plan Etat-Région

A la Majorité, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette motion relative au Contrat de Plan Etat-Région

Commission n°9 : équipements culturels et sportifs

↳ R 9.1 : Attribution de subventions pour des manifestations culturelles et sportives en 2005

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions
- autorise M. le Président à signer les conventions à intervenir

Commission n°10 : environnement

↳ R 10.1 : Attributions de subventions

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions
- autorise M. le Président à signer les conventions à intervenir

↳ R 10.2 : Agriculture périurbaine : Projet « SAUGE » : dépôt d'une candidature pour la phase 2 de l'appel à projet européen EQUAL

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le principe du dépôt d'une candidature en phase 2 d'Equal dont les modalités de réalisation partenariales et le contenu sont rappelés ci-dessus

- valide le principe que la CAGB soit « chef de file » du projet, c'est-à-dire responsable des aspects juridiques et comptables du projet
- valide le principe de se rapprocher avec les acteurs du projet IDEIAS, voire d'autres partenaires si possible
- autorise M. le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour déposer le dossier de candidature au 15 avril 2005 et notamment signer les conventions nécessaires
- autorise M. le Président à solliciter tous les autres co-financements possibles (Conseil régional, Conseil général, SGAR, DRAF, FASILD...)

Commission n°11 : tourisme

↳ R 11.1 : Equipements fluviaux communautaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise M. le Président à signer la convention à intervenir entre la C.A.G.B. et la Commune de Deluz précisant les conditions de mise à disposition du site à la C.A.G.B.
- sollicite les autorisations d'occuper le domaine public fluvial concerné et de réaliser les études préalables et les travaux d'aménagements
- autorise M. le Président à rechercher, en accord avec les autres parties, un nouveau passage pour les agents de V.N.F. et les usagers de la véloroute
- autorise M. le Président à signer dans le cadre des objectifs ci-dessus définis, toutes conventions utiles

↳ R 11.2 : Gestion de la halte nautique du Moulin Saint-Paul

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le règlement et les tarifs 2005 de la halte fluviale du Moulin Saint Paul
- autorise M. le Président à signer la convention de prestation avec l'Office de Tourisme concernant la gestion de la halte fluviale du Moulin Saint-Paul, ainsi que toutes pièces administratives s'y rapportant.

↳ R 11.3 : Demande de subvention de la SEM Citadelle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide l'attribution d'une subvention à la SEM Citadelle d'un montant de 30 000 € au titre d'un soutien aux actions 2005 d'animation et de communication,
- autorise M. le président à signer la convention à intervenir entre la C.A.G.B. et la SEM Citadelle, ainsi que toutes pièces administratives s'y rapportant.

Questions diverses

↳ R 12.1 : Adhésion à l'association Réseau Métropolitain

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à l'association « Réseau Métropolitain Rhin-Rhône » et d'en adopter les statuts,
- désigne M. le Président comme représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon au sein de l'association et l'autorise le cas échéant à en assurer la présidence.

↳ R 12.2 : Travaux de génie civil pour aménagements de voirie et réseaux divers

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le marché avec la société BONNEFOY pour un montant minimum annuel de 80 000 € TTC.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 137

Etaient présents : **AMAGNEY** : Jean-Pierre FOSTEL - **ARGUEL** : André AVIS - **AUDEUX** : Françoise GALLIOU - **AUXON – DESSOUS** : Jacques CANAL - **AUXON-DESSOUS** : Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - **AVANNE-AVENEY** : Jean-Pierre TAILLARD, Joël ROY (à partir du rapport 5..2) - **BESANÇON** : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Martine BULTOT (jusqu'au rapport 1.2.3), Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.1), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER (jusqu'au rapport 3.1), Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Sylvie JEANNIN, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN - **BEURE** : Philippe CHANEY - **BOUSSIERES** : Bertrand ASTRIC, Michel POULET - **BRAILLANS** : Alain BLESSEMILLE - **BUSY** : Philippe SIMONIN - **CHALEZE** : Josseline SEITZ - **CHAMPAGNEY** : Claude VOIDEY (jusqu'au rapport 1.1.3) - **CHAMPOUX** : Bernadette PERRIN (suppléante de Norbert DUPREY) - **CHAUCENNE** : Bernard VOUGNON - **CHAUDEFONTAINE** : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Bruno COLLAS (suppléant de Gérard GALLIOT) (à partir du rapport 1.1.1 jusqu'au rapport 10.1) - **DELUZ** : Yves TARDIEU - **ECOLE-VALENTIN** : André BAVEREL - **FONTAIN** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **FRANCOIS** : Françoise GILLET, Claude PREIONI - **GRANDFONTAINE** : Jean JOURDAIN - **LA CHEVILLOTTE** : Jean PIQUARD - **LA VEZE** : Philippe CHANAU - **LARNOD** : Martine BERGIER - **MAMIROLLE** : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - **MARCHAUX** : Bernard BECOULET - **MAZEROLLES-LE-SALIN** : Daniel PARIS - **MISEREY-SALINES** : Marcel FELT (jusqu'au rapport 10.2), Denis JOLY - **MONTFAUCON** : Jean-Marie VERNET (à partir du rapport 10.2) - **MONTFERRAND-LE-CHATEAU** : Pascal DUCHEZEAU (jusqu'au rapport 1.2.3) - **MORRE** : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - **NANCRAY** : Jean-Pierre MARTIN - **NOIRONTE** : Bernard MADOUX - **NOVILLARS** : Bernard BOURDAIS - **PIREY** : Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE - **POUILLEY-LES-VIGNES** : Marie-Colette JUNOD (suppléante de Jean-Marc BOUSSET), Albert DEPIERRE - **PUGEY** : Jean-François HUMBERT (suppléant de Marie-Noëlle CAMBIER) - **RANCENAY** : Michel LETHIER - **ROCHE LEZ BEAUPRE** : Roland BARDEY - **ROUTELE** : Claude SIMONIN - **SAONE** : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - **SERRE-LES-SAPINS** : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - **TALLENAY** : Jean-Yves PRALON - **THISE** : Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY - **THORAISE** : Jean-Paul MICHAUD (jusqu'au rapport 1.2.4) - **VAIRE ARCIER** : Patrick RACINE - **VAUX-LES-PRES** : Bernard GAVIGNET

Etaient absents : **AUXON – DESSOUS** : Jacques THIEBAUT - **BESANÇON** : Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Béatrice FALCINELLA, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Christophe LIME, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Karine SCHULLER - **BEURE** : Pierre JACQUET - **CHALEZEULE** : Raymond REYLE - **CHAMPVANS LES MOULINS** : Jean-Marie ROTH - **CHATILLON LE DUC** : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX - **CHEMAUDIN** : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU - **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Jean-Pierre PROST - **ECOLE-VALENTIN** : Yves GUYEN - **GENNES** : Gabriel JANNIN - **GRANDFONTAINE** : Richard SALA - **LE GRATTERIS** : Nicole JANNIN - **MONTFAUCON** : Pierre CONTOZ - **MONTFERRAND-LE-CHATEAU** : Marcel COTTINY - **NANCRAY** : Daniel ROLET - **NOVILLARS** : Raymonde BOURLON - **OSSELLE** : Jacques MENIGOZ - **PELOUSEY** : Jacques TERVEL - **ROCHE LEZ BEAUPRE** : Michel SCHNAEBELE - **TORPES** : Denis JACQUIN - **VAIRE LE PETIT** : Jean-François THIEBAUD - **VORGES LES PINS** : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : M-M Dufay, F. Branget, P. Contoz, J-M Vernet (jusqu'au rapport 10.1), Y. Guyen, D. Jacquin, F. Gillet, R. Boulon, P. Cottiny, P. Jacquet, J-J Demonet, D. Gendraud, L. Lamy, C. Bully, N. Dahan, M. Josse, M. Schnaebele, M. Bultot (à partir du rapport 1.2.4)

Mandataires : D. Baud, J. Rosselot, B. Guyon, J-M Cayuela (jusqu'au rapport 10.1), A. Baverel, P. DuchezEAU, C. Préioni, B. Bourdais, G. Baulieu, P. Chaney, F. Fellmann, C. Ballot, D. Tetu, J. Sifferlin, J-C Chevallier, N. Weinman, R. Bardey, M-O Crabbe-Diawara (à partir du rapport 1.2.4).